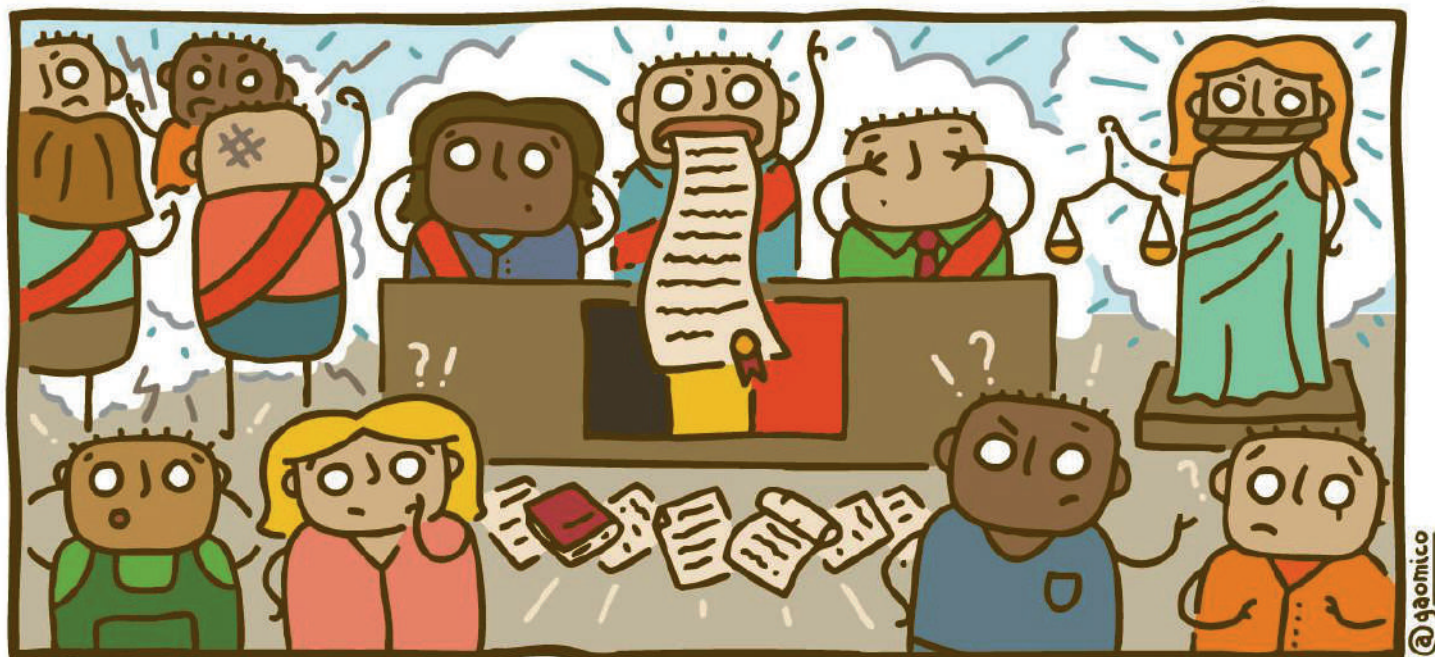


Comment va la démocratie belge ?



Et comment articuler concertation sociale
et participation citoyenne ?

Une étude croisant douze interviews
d'acteurs issus de la société civile

Michaël Damman

Publication RCR² 2025

Réalisée dans le cadre de l'Education Permanente
Rubrique « Imaginaire politique »

 **Réseau de
Collectifs en
Recherche de
Résilience**

Auteur

Anthropologue de formation, Michaël Damman s'intéresse d'abord à l'intelligence collective pour encadrer des dynamiques bénévoles dans le secteur associatif (jeunesse, socioculturel, psychosocial, asile, etc.). Par la suite, il exerce le rôle de facilitateur et de superviseur d'équipe dans le secteur non-marchand. Ses réflexions et expérimentations l'amènent à pratiquer et à proposer dans ses interventions différentes modalités de gouvernance partagée inspirée par la sociocratie. Curieux de voir le potentiel de ces approches en politique, durant le COVID, il devient co-désigner et co-facilitateur général des quatre Assemblées Citoyennes Bruxelloises organisées par le mouvement Agora.Brussels¹.

Entre deux assemblées, il dédie une partie de son temps à l'analyse des méthodes et résultats obtenus par d'autres dispositifs d'innovations démocratiques telles que les commissions délibératives bruxelloises et wallonne ou le Dialogue Permanent en Communauté germanophone. Michaël Damman est actuellement responsable du pôle Éducation Permanente du RCR².

(1) Le mouvement citoyen Agora.brussels s'est présenté aux élections régionales bruxelloises en 2019 avec pour objectif d'institutionnaliser une Assemblée Citoyenne tirée au sort qui aurait un pouvoir législatif. Suite à l'obtention d'un député, le mouvement a organisé 4 Assemblées citoyennes afin d'amener le plus fidèlement possible les propositions citoyennes au Parlement régional bruxellois.

Résumé

Ce dossier est le fruit de l'analyse de 12 interviews basées sur un questionnaire semi-directif mené auprès de divers représentants de la société civile structurée, du monde associatif et des corps intermédiaires.

Ces entretiens en deux parties ont permis à chaque structure de donner son diagnostic concernant l'état de la démocratie belge, puis d'envisager ses solutions. Les solutions envisagées contiennent parfois l'une ou l'autre forme de participation citoyenne.

Pour permettre des comparaisons entre les interviews, l'entretien a également fait une série de propositions fermées sur lesquelles les personnes interrogées étaient appelées à se positionner aussi bien dans le diagnostic que dans les solutions.

Exemple : à quel point la désinformation est-elle un problème ? Choisissez un chiffre de 1 à 10. 10 étant "le plus grave" de nos problèmes et 1 signifiant "pas un problème".

À partir de ce matériel, je restitue le panorama des symptômes mentionnés pour expliquer la crise de notre démocratie.

Dans un second temps, je fais l'inventaire des conditions auxquelles ces structures pourraient considérer la participation citoyenne comme une opportunité.

Ça et là, j'en tire quelques constats et quelques hypothèses.

Enfin, je conclus, en militant assumé, par un

plaidoyer pour que la société civile structurée se mette autour d'une table pour formuler de façon satisfaisante une articulation entre concertation sociale et participation citoyenne.

Pourquoi ce sujet intéresse le RCR² (aujourd'hui) ?

Pour le comprendre, il est important de restituer notre cheminement.

Notre crédo - *l'intelligence collective au service d'une résilience écologique et solidaire* - exprime la conviction qu'un changement de mode de vie est à la fois nécessaire et entre nos mains. Un changement dans la manière dont nous traitons notre environnement le plus direct, dans la manière plus ou moins démocratique, équitable et inclusive dont nous nous organisons pour assurer nos besoins.

C'est pourquoi le cœur de notre action a longtemps consisté à questionner le caractère non-durable de nos modes de vie, à sensibiliser à l'importance du respect des limites planétaires, à faire connaître des perspectives alternatives sans oublier de porter sur elles un regard critique, car rien ne serait pire que de troquer un cul-de-sac contre une illusion. C'est la raison d'être de notre ligne éditoriale **Devenir terrestres.**

Nous accompagnons ces initiatives avec des méthodes issues de l'intelligence collective, nous organisons des interventions pour qu'elles s'inspirent entre elles, nous partageons leurs questionnements, limites et bonnes pratiques, via notre seconde ligne éditoriale :

Implications citoyennes.

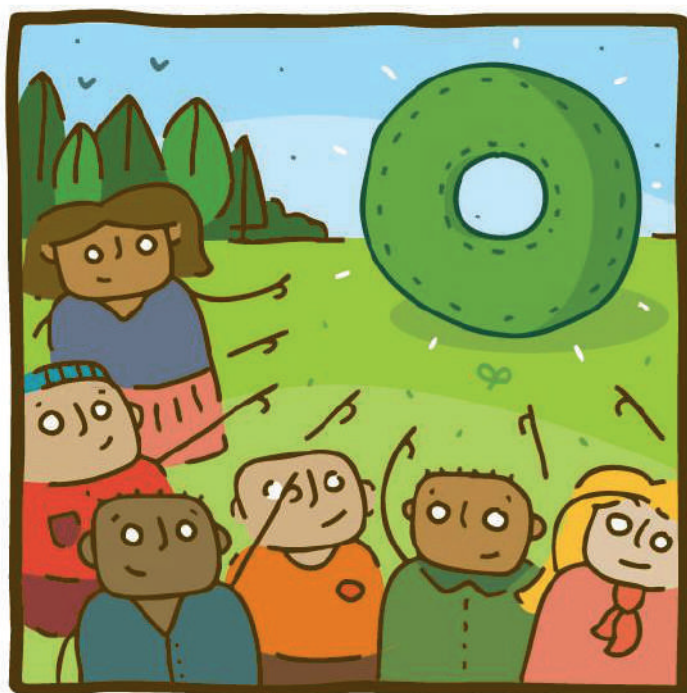
Mais pour “faire système”, le prochain pas nous semble être de sortir chaque acteur de bonne volonté de son silo : faire collaborer initiatives citoyennes, monde associatif, pouvoirs publics et entreprises. À cette échelle la participation citoyenne apparaît comme l'un des meilleurs leviers pour transformer la relation entre citoyens et administration pour favoriser l'émergence d'une cogestion où chaque citoyen deviendra acteur de sa résilience et responsable de son territoire. Pour nous faire passer d'une posture de citoyen-usager au balcon, à une posture de citoyen-partenaire, de citoyen responsable, actif, critique et solidaire.

Mais pendant que nous réfléchissons à cette coresponsabilité territoriale, certains signaux — à l'autre bout de l'Atlantique, dans plusieurs pays européens, et dans une certaine mesure en Belgique — nous poussent à une question plus fondamentale : la démocratie représentative telle qu'elle fonctionne est-elle vraiment capable de faire face à la situation de multi-crisis dans laquelle nous sommes ?

Parce qu'une accumulation de signaux donnent à penser que les crises politiques que nous traversons sont structurelles, parce qu'en même temps certaines alternatives démocratiques sont de plus en plus opérationnelles, le RCR² a décidé de créer une nouvelle ligne éditoriale dédiée à la recherche de résilience démocratique :

Imaginaire Politique sera consacrée à des enquêtes, des retours d'expérience et des réflexions sur l'état de la démocratie belge et les failles de la démocratie représentative. Cette nouvelle ligne explorera aussi les qualités spécifiques, les forces et les faiblesses des différents formats de participation citoyenne.

Autre motivation, la participation citoyenne nous semble également être une réponse possible à une menace grandissante. Et parce que pour que la participation citoyenne puisse faire partie des solutions, elle doit probablement trouver l'une ou l'autre forme de complémentarité avec le monde associatif, de façon à ce que celui-ci accepte de la porter comme une revendication d'une manière beaucoup plus franche.



Dans cette équation, quelle place donner aux corps intermédiaires ?

Syndicats, fédérations d'entreprises, mutuelles, ong, organisations de jeunesse, mouvements d'éducation permanente, etc. Quels rôles veulent-ils et peuvent-ils jouer dans la recherche de résilience démocratique de notre système politique ? Sont-ils force d'inertie ou de changement ? Voient-ils la participation citoyenne comme une opportunité ou une menace ? Peut-on imaginer une articulation mutuellement satisfaisante entre concertation sociale et participation citoyenne ou une lutte des places est-elle en cours ? À certaines conditions, ces autres modes de représentations pourraient-ils intégrer à leurs revendications l'instauration de nouvelles modalités démocratiques ?

C'est avec ces questionnements d'arrière-plan que Michaël a mené ces 12 interviews et leur analyse.

Introduction :

Pourquoi se poser la question de la santé de la démocratie belge ?

En 1992, dans "La fin de l'Histoire et le dernier Homme", Fukuyama affirme que la fin de la guerre froide marque la victoire idéologique de la démocratie et du libéralisme² sur les autres systèmes politiques. Même si déjà à l'époque tout le monde ne partageait pas cette analyse, l'ouvrage me semble néanmoins illustrer une période où la plupart des gens habitant en démocratie représentative, la vivait comme une évidence inébranlable.

De nombreux éléments donnent à penser que l'on n'en est plus là :

Selon le dernier rapport V-DEM³, en 2025, au niveau mondial, pour la première fois depuis 20 ans, il y a plus d'autocraties (91) que de démocraties (88).

Par ailleurs, les USA, cet allié historique de l'Europe à qui nous devons en grande partie d'avoir réchappé au fascisme et au nazisme durant la 2ème guerre mondiale, partenaire incontournable de notre sécurité militaire dans l'OTAN, accumule des signaux témoignant d'une dérive autoritaire :

1. Dénigrement des résultats électoraux ;
2. Refus explicite d'assurer une transition pacifique du pouvoir ;
3. Non-respect de l'état de droit et du droit international, refus d'appliquer des décisions judiciaires ;
4. Usage de la justice pour intimider ou poursuivre des opposants politiques ;
5. Contrôle ou intimidation des médias et des universités ;
6. Propagation délibérée de désinformation depuis les canaux officiels ;
7. Censure et réécriture des faits ;
8. Culte du chef et effacement des normes institutionnelles ;
9. Discours systématiquement polarisant : « nous contre eux ».

(2) Démocratie libérale : https://fr.wikipedia.org/wiki/D%C3%A9mocratie_lib%C3%A9rale

(3) https://www.v-dem.net/documents/60/V-dem-dr_2025_lowres.pdf

Cette tendance et ses signaux, on peut également les observer à l'intérieur même de l'Union européenne, tout particulièrement en Hongrie. Pour qualifier les régimes sujets à ce type de glissement, cet état intermédiaire, entre un système autoritaire décomplexé et une démocratie représentative idéale, porte désormais un nom : démocratie illibérale.

Un modèle qui tend à se développer et qui se caractérise par un exécutif de plus en plus omniprésent et omnipotent tant les autres pouvoirs et contre-pouvoirs sont entravés, placardisés, décrédibilisés ou assujettis.

Alors que longtemps, un cordon sanitaire a empêché les partis d'extrême droite de peser sur les décisions européennes, un premier vote combinant droite et extrême droite⁴ a fait reculer les ambitions écologiques de l'Union Européenne. Une porosité a donc commencé à s'exprimer entre des partis pour qui l'Etat de droit est indispensable et d'autres pour lesquels toucher à de telles notions semblent bien moins tabous.

En parallèle à tout cela, on constate un peu partout en Europe une défiance grandissante de la population envers les institutions.

Où en est précisément la Belgique dans tout ça ? Vu ce panorama environnant, il semble difficile d'imaginer qu'elle serait complètement épargnée. Comment est-elle touchée ?

Depuis quelques années, la défiance de la population envers les institutions semble devenue majoritaire. En 2022, le sondage Bye Bye Démocratie ? commandité par La Libre / RTBF, nous enseigne que plus d'un belge sur deux veut changer le système démocratique (parlementaire) actuel⁵.

En février 2024, le sondage Knack/Le Vif signale que 56% des belges pensent que le vote ne sert à rien⁶. Dans ce même sondage, 70% des personnes interrogées pensent que les élus ne sont pas au service de l'intérêt général. Un chiffre qui monte désormais à 81% dans le sondage commandité par RTL, le 20 octobre dernier⁷.

Devant tant d'éléments qui donnent à penser que la démocratie représentative telle qu'on la connue est menacée aussi bien de l'extérieur que de l'intérieur, il m'a semblé important d'essayer de comprendre les rouages de cette mécanique. Qu'est-ce qui se passe exactement ? Comment cela se traduit et pourquoi ?

Pour tenter de répondre à cette question il m'a semblé intéressant de récolter les points de vue des corps intermédiaires ou de la société civile structurée, car il s'agit d'une autre catégorie de représentants historiques de notre société : à la fois en contact avec la population par leurs actions de terrains, leurs missions, leurs bénévoles ou leurs militants, mais aussi en contact avec les élus pour tenter d'influer sur les politiques publiques via la concertation sociale, la remises d'avis, des plaintes, diverses mobilisations ou des démarches de lobbies.

Quelles évolutions appréhendent-ils ?

Enfin, pour être tout à fait honnête, il y a aussi une autre raison au choix de ce "public-cible". Une raison tactique et militante sur laquelle je m'explique au point "posture méthodologique".

(4) <https://www.rtbef.be/article/au-parlement-europeen-l-extreme-droite-commence-a-faire-sa-loi-11631851>

(5) <https://www.rtbef.be/article/sondage-rtbf-la-libre-bye-bye-la-democratie-un-belge-sur-quatre-donnerait-le-pouvoir-a-un-leader-unique-11100798>

(6) <https://www.knack.be/nieuws/belgie/politiek/knack-enquete-1-miljoen-vlamingen-zijn-tegen-de-politiek-justitie-en-de-media/>

(7) <https://www.rtl.be/actu/belgique/politique/avez-vous-confiance-en-la-classe-politique-notre-sondage-revele-un-chiffre/2025-10-20/article/767536>

Pourquoi se demander ce que la participation citoyenne peut faire pour la démocratie belge ?

Pendant que certains signaux vont dans le sens de l'autoritarisme et son corollaire la verticalité du pouvoir, un peu partout dans le monde, et tout particulièrement en Belgique, on a expérimenté et parfois institutionnalisé une série de nouveaux processus démocratiques réputés plus horizontaux : les assemblées citoyennes ou panels citoyens ou mini-publics.

Panorama des innovations démocratiques récentes :

Novembre 2019, Agora.brussels lance la première de ses quatre [Assemblées Citoyennes Bruxelloises](#) ;

Mars 2020, la communauté germanophone lance le [Dialogue citoyen permanent](#) ;

Avril 2021, le parlement régional bruxellois lance la première de 6 [commissions délibératives](#) ;

Automne 2022, l'exécutif bruxellois ajoute un second dispositif à vocation permanente : [l'Assemblée citoyenne pour le climat](#) ;

Février 2023, le [G1000](#) lance un panel citoyen sur le financement des partis politiques : [We need to talk](#) ;

Juin 2023, suite à la pression du collectif [Cap Démocratie](#), le dispositif wallon de [commissions délibératives](#) démarre avec pour sujet les assemblées citoyennes elles-mêmes ;

Septembre 2023, la ministre fédérale, Zakia Khattabi lance l'[Agora citoyenne](#) sur la transition juste ;

En plus de ces dispositifs d'envergure, il y a désormais aussi un "service participation citoyenne" en Région Bruxelloise, le service "élections" de la Région wallonne est devenu "élections et participation" et on n'en finirait pas de dénombrer la liste des communes qui ont désormais des agents publics dédiés à un service participation.

(13) [DELIBERATIVE DEMOCRACY AND CLIMATE CHANGE](#), 2024

Un engouement qui se retrouve dans la population :

À en croire le sondage RTBF/La libre **“Bye Bye démocratie ?”** déjà évoqué précédemment, la volonté de participer dans la population est peut-être tout aussi grande que la défiance envers les institutions : plus d'un belge sur deux est prêt à s'impliquer en tant que citoyen dans la politique de la commune, 40% le sont au niveau régional et 38% au niveau fédéral. Enfin, 18% des Belges pensent même que des assemblées citoyennes gouverneraient mieux que des élu·es !

Ces chiffres invitent à ne pas lire la défiance envers la démocratie représentative comme un rejet de la politique en soi. Elle peut tout autant signaler une demande d'approfondissement démocratique : non pas moins de démocratie, mais une démocratie autrement pratiquée, plus proche, plus directe, plus inclusive.

Tout ceci donne en tout cas à penser que la crise de confiance que nous connaissons ne semble pas se limiter à l'offre politique actuelle, elle est au moins autant celle de notre régime politique.

Qu'en pense la société civile structurée ? Et pourquoi leur poser la question ?

Lorsque j'étais assistant parlementaire d'Agora.Brussels, j'ai régulièrement rencontré des personnes impliquées dans différentes associations, parfois leur représentant officiel.

Pendant ces quatre années, j'ai été frappé que, les bénévoles impliqués dans Agora.Brussels, ce mouvement citoyen promouvant un renouveau démocratique par la

démocratie délibérative, étaient souvent issus de la société civile structurée.

Pourtant, quand j'avais l'occasion de parler avec leurs représentants, à l'un ou l'autre délégué syndical par exemple, je ne pouvais que constater une frilosité à l'égard des assemblées citoyennes. La crainte qu'elles acquièrent trop de place et de pouvoir. L'idée que des citoyens tirés au sort puissent en fait concurrencer, voire remplacer le monde associatif, rodait dans les esprits.

Soyons clairs, cette crainte semble fondée : le monde associatif est consulté, l'assemblée citoyenne est consultative. Le monde politique élu se retrouve en situation d'arbitrer comme bon lui semble avec parfois de nombreux inputs contradictoires. Dans ce processus, il doit régulièrement arriver que des élus s'appuient sur des recommandations citoyennes pour justifier la non prise en compte d'une revendication de la société civile.

Mais est-il possible d'aller au-delà de cette concurrence qui produit cette ambivalence ? Est-il possible de clarifier les éventuelles différences entre la représentation d'intérêts que propose le monde associatif et celle que proposent les recommandations citoyennes ? Si oui, peut-être qu'on peut esquisser leurs complémentarités ?

Mon projet a donc deux intentions : une enquête sur l'état de la démocratie belge du point de vue du monde associatif, et un travail de débroussaillage visant à découvrir les éventuelles complémentarités entre monde associatif et participation citoyenne.

Méthodologie

Projet militant, posture méthodologique

L'aspect militant :

Inutile de me cacher derrière mon petit doigt, cette enquête a une dimension militante. Je suis pétri de mon propre diagnostic sur l'état de la démocratie. Je me suis engagé dans Agora.Brussels pour vérifier de la manière la plus concrète possible l'idéal auquel je croyais. J'en suis ressorti plus convaincu encore que la participation citoyenne peut contribuer à résoudre certains problèmes structurels de notre démocratie tels que la polarisation, le court termisme, la désinformation et l'illisibilité de nos institutions de plus en plus compliquées.

Par ailleurs, ma pratique du Parlement bruxellois m'a donné le sentiment qu'un parlement est structurellement incapable de prendre en considération une proposition pour ce qu'elle apporte à l'intérêt général. Problème majeur, en version consultative les maigres résultats de la participation citoyenne sont donc noyés dans l'électoratisme et la participation intrinsèque à notre démocratie représentative. Conséquence : cela rend la participation citoyenne invisible ou inutile aux yeux du grand public.

C'est pourquoi, mon cap militant pour ces innovations consiste à voir comment donner à cette innovation démocratique assez de pouvoir que pour parfois déranger une majorité en amenant des sujets qu'elle n'a pas prévu ou en amenant une orientation qu'elle n'a initialement pas souhaitée.

Les élus pourraient-ils envisager une réforme radicale de la démocratie représentative ?

A titre personnel, j'ai rencontré bon nombre d'élus sincèrement ouverts à la participation citoyenne dans tous les partis. L'étude du CEVIPOL Comment les député·es perçoivent la démocratie participative et les mini-publics⁸ de 2022 donne même à penser qu'un 1/4 des élus francophones, souvent parmi les plus jeunes, est prêt à partager le pouvoir avec la participation citoyenne. Il y a 3 ans je me disais donc... Un peu de patience !

Mais avec les signaux mentionnés dans l'introduction, il semble au contraire compromis d'attendre un renouvellement générationnel de la classe politique, qui lui serait désireux de tels changements institutionnels.

Le projet en cours de fermer le Sénat plutôt que d'en faire une chambre citoyenne semble donner à penser que la verticalisation est peut-être davantage à l'ordre du jour dans le monde politique que l'avènement de nouveaux contre-pouvoirs.

Cela m'a donc amené à étendre mon lobby à d'autres publics.

Qui aura les épaules pour faire une réforme radicale de la démocratie représentative ?

Pour sortir du féodalisme, au XVIII^e siècle, la bourgeoisie s'est alliée aux masses populaires au clergé progressiste et à la noblesse libérale.

(8) <https://www.erudit.org/fr/revues/ps/2022-v41-n2-ps06818/1086926ar.pdf>



Épisode des Journées de Septembre 1830 sur la place de l'Hôtel de ville de Bruxelles, Gustave Wappers (1835)

Je le rappelle car ce que je déploie ici n'est pas une réflexion sur les méthodes pour faire de la bonne participation citoyenne. Ce travail me semble en grande partie fait, même si on peut toujours l'améliorer. Quand on a donné le droit de vote à tous les hommes puis à toutes les femmes, on n'a pas d'abord testé une version consultative.

Des dizaines d'assemblées citoyennes ont déjà été réalisées. Elles se sont montrées capables de faire des propositions pertinentes et convaincantes sur des sujets aussi compliqués, délicats et éloignés de la vie quotidienne que le financement des partis politiques⁹ ! Mais comme ce processus était consultatif, malgré son évidente pertinence, collégialement reconnue, rien n'a été adopté par la Chambre des représentants.

Le danger me semble donc ici de gâcher une solution désormais documentée dont la plus grande limite est que le monde politique ne lui a pas donné l'occasion de produire de véritables effets.

J'assume donc dans une certaine mesure par cette enquête d'être en quête d'une force existante dans la société qui pourrait soutenir l'avènement de ce qui me semble être, jusqu'à nouvel ordre, un progrès démocratique dont notre société a besoin.

Les questions sous-jacentes à cette analyse sont donc :

à quelles conditions le monde associatif pourrait-il voir dans la participation citoyenne une opportunité ? Quelles articulations inventer pour que la participation citoyenne obtienne un pouvoir suffisant pour exprimer ses qualités tout en rendant au monde associatif le rôle qu'il est parfois en train de perdre dans la formulation de l'intérêt général ?

Pourquoi et comment me dégager d'un biais manifeste ?

Pendant plusieurs années, dans d'autres champs, j'ai utilisé des méthodes d'enquêtes qualitatives que j'ai apprises durant mon master en anthropologie. Dans la construction de ma démarche, je me suis donc employé à trouver une manière de procéder qui limite le plus possible les biais. Car malgré mon intérêt militant pour cet enjeu, une enquête biaisée par mes désirs serait inutile même à ma cause.

Pour chaque phase de l'entretien, j'ai commencé par des questions ouvertes auxquelles j'improvisais des sous-questions de clarifications. En fin de phase, je posais des questions plus fermées (potentiellement biaisées par mes hypothèses ou mes finalités).

(9) <https://www.weneedtotalk.be/fr/rapport-panel-citoyen>

Lors de l'analyse des résultats, j'ai donc pu constater quand il y avait une convergence entre mes hypothèses ou mes finalités). Lors de l'analyse des résultats, j'ai donc pu constater quand il y avait une convergence entre mes hypothèses et les développements des personnes interviewées et quand au contraire, ils partaient dans d'autres directions. Ce qui est souvent arrivé.

Par ailleurs, quand mes interlocuteurs connaissaient mon parcours comme promoteur de la démocratie délibérative, j'ai pris soin de façon particulièrement appuyée de leur dire l'importance d'être aussi critique que nécessaire sur ce sujet ou de ne pas la mentionner s'ils n'y voyaient aucun intérêt. Par exemple en insistant sur le fait que ménager ma susceptibilité pour cette enquête serait particulièrement contre-productif. Je n'ai pas constaté davantage de mention de la participation citoyenne de la part des personnes qui connaissaient mon parcours.

Pour plus d'informations sur ma démarche vous trouverez en Annexe 1, le questionnaire semi-directif utilisé et en Annexe 2, le modèle de démocratie participative sur lequel je

proposais aux personnes interviewées de prendre position.

En deux mots, il s'agit d'un modèle combinant la démocratie représentative telle qu'elle fonctionne actuellement articulée à une série de dispositifs¹⁰ existants auxquels un pouvoir effectif indépendant des élections est donné.

Représentativité : qui a participé à cette enquête ?

Ce fut un panel composé en mode express, entre mon temps plein et ma vie de famille. J'ai visé gros et accessible, parfois via des connaissances de connaissances. Je n'ai donc pas eu le temps de chercher un équilibre en termes de piliers historiques pour déceler peut-être des tendances particulières ou des courants sur ces questions.

Dans la plupart des cas, j'ai obtenu comme interlocuteur la direction ou la présidence et dans presque tous les cas une personne habilitée à parler au nom de la structure. Quand la personne était obligée d'improviser une réponse personnelle, je lui demandais de le préciser.



(10) Pétitions, assemblées citoyennes et référendums décisionnaires.

Je l'ai peu proposé à des structures néerlandophones et pourtant 2 sur 3 ont néanmoins accepté. J'ai peu demandé à des représentants d'entreprises et cependant 2 sur 3 ont accepté.

L'analyse proposée est donc le croisement de 12 des 18 structures que j'ai contactées et qui ont accepté, souvent très vite.

Pour favoriser une parole libérée, je leur ai aussi promis l'anonymat. Je ne ferai donc aucun lien entre une réponse et une structure.

De quelle nature sont les éclairages apportés par cette analyse ?

Dans les lignes qui vont suivre vous découvrirez une série d'affirmations que je ne chercherai le plus souvent pas à vérifier par des faits. Non que cette entreprise soit impossible, mais plutôt parce qu'elle m'emmènerait dans autre chose que l'objet de cette analyse.

Ce que l'on va chercher à mettre en exergue ici ce sont **les représentations d'une partie significative de la société civile structurée à propos de l'état de la démocratie belge** d'une part et du rôle que peut y jouer la participation citoyenne d'autre part.

Du point de vue qui est le leur, que voit-on ? Et comment s'explique-t-on ce qui se passe ? Voici l'ambition de cette analyse. Ni plus, ni moins.

Avouer une sous-exploitation manifeste

Avant de partager une première exploitation de ses données et délivrer ce que dessine ensemble ce panorama d'acteurs, je tiens à avouer la manifeste sous-exploitation de la matière à laquelle j'ai eu accès.

C'est pourquoi, si je devais être lu par les personnes interrogées, j'aurais envie de leur dire : désolé et merci.

Chaque participant s'est prêté à l'exposition d'un diagnostic d'une grande richesse sur l'évolution de notre société. Des cheminements complexes et précieux que cet article va souvent compiler brutalement pour ne constater que ce qui se répète.

Je n'exclus pas de proposer par la suite, avec l'accord explicite des personnes interrogées d'autres articles où ces cheminements pourraient être mieux restitués.

Partie 1 : état de la démocratie belge

Alors, à la louche, comment va la démocratie belge ?

Aucun acteur n'a dit qu'elle se portait mieux qu'avant.

Différents degrés de gravité ont été mentionnés, par exemple en signalant parfois que c'était pire ailleurs. Mais presque à chaque fois c'était estimé grave, voire très grave.

Qu'est-ce qui se répète le plus quand on pose une question aussi ouverte ?

Pour répondre à la question du comment, les personnes interrogées ont évidemment décrit une série de situations, de mécaniques, d'engrenages, de processus. Pour être capable de compiler ces occurrences afin de proposer une priorisation des problèmes les plus prégnants, je me suis permis de traduire les propos des acteurs en formulant des catégories sur lesquelles je donnerai ensuite des exemples.

En procédant ainsi, les 4 problèmes démocratiques les plus mentionnés sont :

- **16 formes d'érosion de la séparation des pouvoirs ;**
- **9 exemples d'érosion de la représentativité ;**
- **9 mentions d'une augmentation de la polarisation ;**
- **8 exemples illustrant une tendance à l'électoralisme permanent ;**

Sous ce top 4, de nombreuses autres problématiques furent mentionnées 3 à 6 fois :

- 6 manières de formuler des problèmes liés à l'information ;
- 6 manières d'illustrer l'illisibilité du système et sa stérile complexité ;
- 6 mentions de la difficulté à mobiliser les citoyens ;
- 5 mentions de la méfiance des citoyens envers les institutions ;

- 5 mentions du rôle problématique de l'argent dans la démocratie ;
- 4 mentions de l'inertie du système ;
- 3 mentions liés au court termisme intrinsèque au système et à la précipitation qu'il induit ;

Voici donc une première manière de nommer et de prioriser les problèmes.

Pour la pondérer ou au contraire la confirmer, j'ai également proposé aux personnes interrogées de noter sept des causes les plus souvent évoquées quand on parle de la crise de la démocratie. 1 sur 10 signifiant qu'il n'y a pas vraiment de problème, 10 sur 10 signifiant au contraire que ce serait le pire des maux démocratiques qui nous rongent.

Voici ce que cet autre angle d'approche nous donne :

1. **La désinformation obtient dans ce cas la première place avec une cote de 8 sur 10 ;**
2. Vient ensuite la polarisation : 7,5 ;
3. Le manque de contre-pouvoirs : 7,3 ;
4. Le court termisme : 7,1 ;
5. Démagogie : 6,8 ;
6. Complexité des institutions : 6,8 ;
7. L'illisibilité du système : 6,6 ;

Ces deux manières de procéder visent à donner une idée de l'ampleur de chaque problème, mais elles ne sauraient servir de plan d'action pour aborder les problèmes de façon priorisée. Et ce, pour deux raisons principales

La première, c'est que faire une moyenne entre les réponses de ces structures, c'est faire fi de très grandes différences entre elles. Exemple : alors que complexité et lisibilité du système seraient les moins graves des problèmes "en moyenne", les structures représentant les jeunes ou les personnes les plus précarisées ont donné à ces enjeux une cote de 10 sur 10. Ce qui tel que je l'ai proposé signifie "ça ne pourrait pas être pire". De manière générale, ces cotations ne semblent pas avoir été données à la légère. C'est quasiment la seule fois où un acteur a donné la note de 10 à un problème.

La seconde, c'est que ces problèmes ont souvent des liens profonds entre eux. Pour donner un exemple simple, la désinformation est souvent liée à la polarisation. Pour beaucoup de sujets on va s'informer sur les réseaux sociaux eux-mêmes paramétrés par des algorithmes qui nous proposent des contenus en fonction de nos préférences et orientations politiques.

contenus en fonction de nos préférences et orientations politiques. Si bien que certaines informations nous seront bien moins proposées à cause du "camp" dans lequel nous avons été rangés.

Et à la loupe, comment va la démocratie belge ?

Pour entrer dans le détail et le concret, je vais maintenant placer les principales assertions formulées par les personnes interrogées sous chaque grande catégorie proposée précédemment avec un focus sur ce qui fut le plus répété.

Comment la séparation des pouvoirs est-elle en train de s'éroder ?

Réduire la démocratie aux élections :

"Quand on critique une décision de la majorité, on nous accuse de contester le résultat des élections."

Ce type d'assertion montre que pour plusieurs acteurs, tout se passe comme si, pour une partie du plus en plus large du monde politique, un simple vote donne mandat au gouvernement pour mener à bien les politiques qu'il envisage sans plus avoir tenir compte des points d'attention ou revendications des corps intermédiaires et du monde associatif.

Dans cette lecture, le rôle politique des corps intermédiaires est délégitimé en tentant de ramener leur fonction à un simple rôle de fournisseur de services. La concertation sociale, véritable négociation entre les élus et différentes parties prenantes autrement représentatives se transforme progressivement en simple consultation.

Réflexion personnelle : c'est probablement dans ce contexte de perte de pouvoir politique que nombre d'acteurs du monde associatif voient dans la participation citoyenne - cette nouvelle forme de consultation moins confrontante pour les élus - une forme de concurrence, voire un risque de remplacement.

Poids excessif de l'exécutif dans les décisions :

Cet aspect se traduit de plusieurs manières.

Exécutif versus législatif :

Depuis longtemps, l'initiative législative vient de façon majoritaire des gouvernements. Ce rôle de presse-bouton du législatif est également exacerbé par les législations européennes, qu'il s'agit uniquement de transposer en droit belge et qui sont elles aussi issues de l'exécutif européen : la Commission.

Mais depuis le COVID, plusieurs acteurs constatent que les espaces où les décisions sont élaborées deviennent de plus en plus souvent des lieux exécutifs (gouvernement, CodeCo, etc.) autrement dit, des lieux opaques comparés aux commissions d'un parlement.

Conséquence, ce déséquilibre vers l'exécutif permet aux partis de peser de façon continue sur les décisions. Une situation qui offre un boulevard pour des marchandages aux motivations opaques.

Remarque personnelle : une tendance contre laquelle le législatif semble peut se rebeller, alors même que cette manière de faire lui enlève une grande partie de ses prérogatives.

Cela me pose la question de savoir comment le législatif pourrait exercer son rôle de contre-pouvoir dans un système où les élus de la majorité dans un parlement, appartiennent systématiquement aux mêmes partis que ceux qui composent les gouvernements. Cela ne revient-il pas à dire que jouer son rôle de contrôle de l'exécutif les mets en conflit d'intérêt avec leur parti ? Depuis que les partis existent, cela a-t-il un jour fonctionné ?

Exécutif versus judiciaire :

La aussi, une tendance désormais actée sur plusieurs législatures consécutives montrent qu'il est de plus en plus courant que des gou-

vernements n'exécutent pas des décisions de justice. Une situation qui met en évidence le peu de moyens dont dispose la justice pour faire exécuter ses décisions dans de telles circonstances. Autre tendance de fond, le sous-financement de la justice qui rend encore plus compliqué le contrôle de l'exécutif.

Enfin, plus récemment l'exécutif semble parfois désormais questionner les prérogatives du judiciaire. Telle décision n'est-elle pas politique ? Sous le prétexte d'un manque de neutralité, tout se passe comme si l'exécutif déniait au judiciaire la nécessité d'interpréter les lois, ce qui a toujours été sa prérogative pour s'adapter par la jurisprudence aux évolutions de la société.

Remarque générale : ces différentes observations s'accordent toutes sur un déséquilibre des pouvoirs vers l'exécutif ce qui semble faire évoluer la démocratie belge vers ce qu'on entend en général par démocratie illibérale.

Comment se présente l'érosion de la représentativité ?

Le lot d'assertions à l'origine de cette catégorie est probablement plus éclaté que le lot précédent. Je laisse le lecteur juger de sa cohérence :

Dépilarisation :

Je propose ce néologisme pour couvrir une série de manifestations évoquées qui me semblent en lien et qui ensemble ont des conséquences majeures sur la scène politique belge.

Par dépillarisation, j'entends donc les différentes manières par lesquelles les acteurs interviewés ont croisés le fait que :

- les électeurs changent de plus en plus souvent de partis d'une élection à l'autre (volatilité électorale) ;
- à quelques exceptions près, de moins en moins de personnes s'impliquent durablement dans les partis, les syndicats, les associations ou les ONG ;
- le lien entre partis et corps intermédiaires s'effiloche voir disparaît ;

Analyse personnelle :

Il semble que l'ordre ancien de la Belgique s'est progressivement évaporé. Historiquement le monde associatif et les corps intermédiaires s'adressaient à certains partis en particulier. De cet échange, les corps intermédiaires tiraient une prise en considération de certaines demandes sociales et sociétales.

Les partis, eux, tiraient deux choses :

- Comment obtenir le vote des électeurs du pilier sociétal qu'ils représentent ;
- Comment bien gouverner pour formuler l'intérêt général d'une manière qui bénéficie effectivement à ce pan de la population

Mais aujourd'hui, avec l'érosion de l'implication citoyenne dans les partis et le monde associatif, qui écouter pour bien se positionner et être élu par "sa base" ? Avec une telle volatilité électorale, existe-t-ils d'ailleurs encore des "bases" ?

Superdiversité :

Cette sous-catégorie m'a été proposée par un de mes interlocuteurs. Elle me semble bien illustrer le fait que la diversification de la société est de l'aveu de plusieurs représentants du monde associatif devenue **difficile à représenter**.

Il existe bien sûr toujours des pauvres et des riches, des intérêts sectoriels, divers enjeux sociaux et sociétaux, mais les positions qu'on peut avoir sur l'un ou l'autre enjeu semblent se subdiviser en de multiples sous-catégories.

Les tests électoraux disponibles avant les élections illustrent par leurs résultats éclatés que les personnes se retrouvant à plus de 50% dans une offre politique sont rarissimes.

Détriangulation :

Je propose ce nouveau néologisme pour nommer le corollaire d'une série de considérations précédentes. Autrefois un individu pouvait trouver aisément le pilier représentant au mieux ses convictions et ses intérêts. Vu que les orientations changeaient peu d'une génération à l'autre, ce choix était même souvent conditionné par la famille et le milieu. Une clé d'explication de la défiance généralisée envers les institutions semble être que cela ne va plus du tout de soi aujourd'hui ni de trouver sa famille de valeurs et d'intérêts, ni d'accepter d'être représenté indirectement par elle.

Un produit probable de la progression de l'individualisme.

Alors que du côté des élus et des partis on évolue vers une représentation "concentrée" dans l'exécutif, du côté de la population, on dirait au contraire que l'on voudrait exprimer ses positions et contribuer aux décisions de façon plus nuancée et directe, sans être agréée par l'une ou l'autre forme de représentation.

Coalitions illisibles :

Dernier élément illustrant l'érosion de la représentativité : l'illisibilité des résultats électoraux. Quel rapport entre le résultat des élections et la majorité composée par les partis ? Quel rapport entre les votes et la direction effectivement prise ?

Comment des électeurs qui se retrouvent déjà de moins en moins dans les lignes des partis pourraient-ils se sentir représentés par des déclarations de politiques générales arbitrant de manière particulièrement technique les apports des différents membres de l'attelage gouvernemental en place ?

Comment la polarisation est-elle perçue en augmentation ? Et pourquoi est-elle perçue comme problématique ?

Avant tout, pour rappel, beaucoup d'acteurs interviewés jouent un rôle social de défenseurs de droits. A ce titre, le fait qu'il y ait dans la société des intérêts divergents et donc des conflits, leur apparaît comme normal et légitime. Selon eux, il ne faut surtout pas le nier.

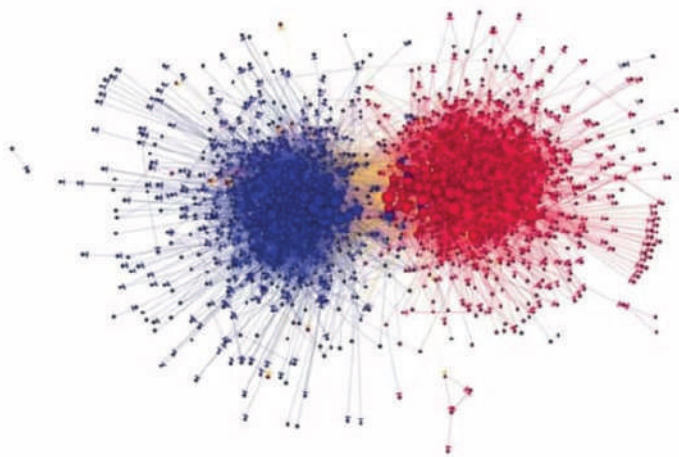
Cet enjeu illustre d'ailleurs une des craintes qu'inspire la participation citoyenne qui pourrait donner à penser qu'il est possible de discuter de manière paisible des problèmes de société en faisant fi des rapports de force.

Si la polarisation est donc parfois mentionnée comme problématique, il importe de la distinguer absolument du fait qu'une société est forcément composée de groupes aux intérêts divergents voire antagonistes et que ces intérêts sont à arbitrer de la façon la plus équitable possible par différentes formes de mobilisation et de plaidoyer menant idéalement à des concertations sociales.

Bipolarisation :

Si plusieurs acteurs mentionnent la polarisation comme un problème interpellant cela tient dans le fait que selon eux, tout se passe comme si le nombre des positions possibles sur un sujet ou les tenants de l'une ou l'autre posture semblent progressivement se galvaniser en deux amas à la fois vagues, vindicatifs et péremptoirs : un bloc réactionnaire et un bloc woke ou progressiste.

Une bipolarisation qui n'est peut-être pas en soi problématique : les démocraties représentatives française et américaine s'en accommodent très bien depuis deux siècles. Le problème est que tel que cela se déploie actuellement, cela mène à une cristallisation, qui est, elle, profondément problématique.



Images :
<https://blogs.ucl.ac.uk/science/2014/10/29/visualising-political-polarisation/>

Cristallisation :

Une des conséquences les plus problématiques de la polarisation tient dans le fait que la posture du “nous” contre “eux” quand elle s'intensifie peut finir par figer les opinions.

Si dans un débat un argument devient discrédité a priori uniquement parce qu'il est formulé par l'autre camp, comment composer avec le point de vue l'autre ?

Plusieurs acteurs mentionnent la difficulté à sensibiliser de nouvelles personnes dans un tel environnement.

Alors qu'en démocratie, la libre circulation des idées devrait permettre l'élaboration d'une opinion publique éclairée, ces clivages en voie de radicalisation appauvrissent la qualité du débat public et compliquent les négociations et arbitrages entre les différents pans de la société.

Questionnement personnel : comment cette représentation souvent citée peut-elle cohabiter avec la *superdiversité* qui donnerait au contraire à penser qu'il y a une diversification des points de vue et des situations ?

C'est un des mystères qu'a fait émerger cette enquête, que je n'ai pas fini d'essayer de résoudre.

Comment se manifeste l'électoratisme permanent ?

Pour avancer dans le propos et arriver au plus vite au rôle potentiel de la participation citoyenne, j'évoquerai désormais plus succinctement les illustrations des différentes catégories de problèmes démocratiques évoqués.

“Tant de temps passé à écrire des mémoires... Ils savent, simplement leur agenda politique répond à d'autres choses que les besoins de la population.”

C'est probablement une des assertions les plus brutales que j'ai enregistrées, mais elle a le mérite d'être claire et d'illustrer de nombreux autres développements. Même s'il est probablement excessif d'attribuer aux huit autres mentions de l'électoratisme permanent une portée aussi radicale, à chaque fois il s'agit quand même de remarquer :

- Que le monde associatif passe au total un temps de plus en plus disproportionné à produire des avis documentés et élaborés alors que ceux-ci ne sont que très aléatoirement et très marginalement pris en compte ;
- Que la manière dont les décisions se prennent, qu'elles sont mises en attentes ou au contraire accélérées, que tel ou tel aspect est pris en compte ou pas, semblent plus en lien à des considérations électorales qu'à l'une ou l'autre urgence dictée par le terrain ou par une élaboration méticuleusement réfléchie de l'intérêt général.

Réflexion personnelle : tout se passe comme si l'intérêt général était en permanence au **service des élections**. Autrement dit, les besoins de la population ne sont pris en considération que par le filtre du marketing électoral. Comme si toute position et toute action n'était prise qu'après avoir réfléchi comment elle pouvait être valorisée comme un trophée au service de l'électorat ciblé.

Comment se manifeste la désinformation ?

J'ai entendu plusieurs réflexions complexes sur l'évolution des propriétaires des médias et sur le paramétrage profondément problématique des réseaux sociaux. Tout ce que cette situation survalorise et ce qu'elle minimise. La bataille culturelle, la fenêtre d'overton, tout ce que cela pousse comme comportements et ce que cela inhibe à l'ère des réseaux sociaux où nous pouvons tous devenir éditeurs de contenus.

“Tellement plus de com que d'informations”

Ce message restitué mot pour mot m'apparut comme le plus central et le plus transversal. Il vient à sa façon compléter l'explication de l'interpellante polarisation en cours. Dans une certaine mesure, ce qui vient d'être décrit pour les élus est en fait, valable aussi pour un grand nombre d'acteurs : on édite du contenu pour convaincre, se vendre, se raconter, sensibiliser à l'enjeu qui nous interpelle le plus avec l'espoir d'influencer d'une certaine façon

Dans cet univers saturé de storytelling, de publicité, de promotion et de propagande, le problème n'est pas seulement le contenu manifestement mensonger - qui est aussi très abondant - le problème est aussi que **tout le contenu est orienté**.

Alors que j'ai longtemps grandi dans un monde où patrons et syndicats, partis de gauche et de droite se disputaient sur différentes visions de la société à partir de plus ou moins les mêmes faits, dans le monde actuel, on peine à trouver encore le moindre fait consensuel sur lequel on pourrait s'appuyer pour entamer une concertation.

Exemple caricatural, le post d'Arnaud Ruysen du 2 septembre dernier donne à penser que même deux partis d'une même coalition gouvernementale peuvent estimer pertinent et nécessaire de communiquer des choses quasiment antinomiques alors qu'elles concernent exactement la même décision :



Maxime PREVOT @prevotmaxime · 14 h

🇧🇪 🇵🇸 🇱🇺 La Palestine sera reconnue par la Belgique lors de la session de l'ONU ! Et des sanctions fermes sont prises à l'égard du gouvernement israélien. Tout antisémitisme ou glorification du terrorisme par les partisans du Hamas sera aussi plus fortement dénoncé.

♦ Au vu du [Voir plus](#)



Georges-L BOUCHEZ @GLBouch... · 11 h

⚠️ La voie de la raison a été entendue. La Palestine ne sera légalement reconnue par la Belgique que lorsque les otages seront libérés et le Hamas totalement retiré du pouvoir. Une prime au terrorisme n'aurait pas été acceptable et raisonnable. Les CONDITIONS sont bien présentes. [Voir plus](#)

💬 150 🔄 115 ❤️ 657 📊 33,4k 📌 ⬆

Comment se manifeste la complexité et l'illisibilité du système ?

“La complexité institutionnelle suscite des doublons, des renvois de balles et n'est accessible qu'aux pro... Et encore !”

Durant le COVID nous avons pour la plupart découvert que nous avons neuf ministres de la santé. Dans les entretiens cette complexité institutionnelle est appréciée de plusieurs manières.

Si certains la défendent comme des moyens de déployer des politiques publiques nuancées et précises, même parmi eux, certains avouent que la complexité est juste parfois complications. Même les pros n'identifient parfois qu'avec peine les responsabilités de chaque acteur. Même des professionnels passant leur vie dans ces rouages peuvent s'y perdre.

Faut-il mieux communiquer, mettre en cohérence ou simplifier ? Les avis divergent. La crainte de la brutale tronçonneuse de Javier Milei passée à Musk hantent les imaginaires. Mettre en cohérence peut-être, mais pas couper n'importe comment. Simplifier mais sans perdre les nuances.

Comment une technocratie kafkaïenne pourrait-elle être démocratique ? Comment faire des choix éclairés quand l'infrastructure institutionnelle reste aussi impénétrable ?

Les structures les plus en contact avec des jeunes et des personnes précarisées sont les plus exigeantes sur une réforme qui simplifierait la position d'utilisateur dans le système.

Démobilisations :

Régulièrement mentionnée, cette catégorie est particulièrement hétéroclite. Un premier lot d'occurrences dénombre les nombreuses manifestations du dégoût de la méfiance et de la défiance de la population pour les institutions en général et le monde politique en particulier.

Cela explique-t-il l'érosion des forces vives à l'intérieur des partis ? Probablement partiellement. Certains partis ne chercheraient même plus à mobiliser de nouveaux militants pour se focaliser sur la communication.

Dans le monde associatif, on constate une même érosion de la participation en général. Et même quand elle est présente, elle est plus aléatoire, occasionnelle, provisoire, volatile.

Enfin, pour certains la démobilisation du plus grand nombre irait de pair avec la raréfaction des voies les plus modérées sur les réseaux sociaux. Un environnement qui laisserait un boulevard aux extrêmes et donnerait à tort le sentiment que de telles positions sont particulièrement répandues. Ce qui - tel un cercle vicieux - inciterait plus encore au silence des modérés.

En résumé, comment va la démocratie belge ?

A l'instar de toute démocratie représentative au 21ème siècle, la démocratie belge semble très exposée au couple polarisation-désinformation suscité par les réseaux sociaux. Comme dans un certain nombre d'autres pays européens, la concentration des pouvoirs dans l'exécutif, la délégitimation des corps intermédiaires fait craindre une lente progression vers une démocratie illibérale.

A cela s'ajoutent des institutions et des processus de décisions particulièrement complexes en partie inutilement et illisibles pour la population.

Cette avec cette synthèse lapidaire que je vous propose de maintenant de rassembler les représentations de ces 12 même acteurs sur la question suivante :

Partie 2 : place de la participation citoyenne

Qu'est-ce que la participation citoyenne pourrait faire pour la démocratie belge ?

L'intention derrière cette seconde partie est d'aller à la découverte des représentations de la société civile structurée à propos de la démocratie participative : lui prête-t-elle des pouvoirs et des compétences ? À quelles conditions ? La voit-elle comme une opportunité ou une menace ?

Derrière ce questionnement s'en cache deux autres qui vont guider la présentation des résultats :

- Concertation sociale et participation citoyenne peuvent-elles être complémentaires ? Et si oui, à quelles conditions ?
- Si ces conditions sont rassemblées, la société civile structurée peut-elle de façon large intégrer dans ses revendications l'instauration d'une participation citoyenne qui aurait un pouvoir indépendant des élections et des partis ?

Nous le verrons, tout cela ne va pas du tout de soi. Et en même temps, un potentiel se dessine. Il faudra probablement être méticuleux et patient pour l'activer.

Combien de solutions contiennent de la participation citoyenne ?

Pour découvrir comment le monde associatif se représente la participation citoyenne, j'ai envisagé différents angles. Le premier est de d'abord compter la place qu'elle tient dans les solutions envisagées à la crise de la démocratie représentative.

Dans les solutions proposées pour remédier à la crise de la démocratie belge, les 12 structures que j'ai interrogées ont fait 59 suggestions.

Parmi elles 11 concernent la participation citoyenne de façon explicite (exemple : organiser des assemblées citoyennes) et 8 de façon implicite (exemple : renforcer la délibération dans la société, faciliter la participation de tous, etc.). Cela en fait donc 19 sur 59. La participation au sens large équivaut donc à environ un tiers des solutions.



Quelles qualités le monde associatif prête-t-il à la participation citoyenne ?

Un autre angle, consiste à dénombrer les qualités prêtées à la participation citoyenne afin de voir si ces qualités répondent aux défauts de la crise de système représentatif, tel que mentionné par les corps intermédiaires :

- 5 structures l'envisagent comme un moyen de restaurer l'effectivité de contre-pouvoirs ;
- 5 l'imaginent capable de contribuer à restaurer la confiance dans les institutions et à susciter de la mobilisation ou de l'implication citoyenne ;
- 4 structures lui prêtent le pouvoir de restaurer dans la population la capacité à délibérer avec des personnes n'ayant pas le même avis ainsi qu'à permettre des prises de recul ;
- Enfin, 1 structure lui prête la capacité à améliorer la représentativité de la population ;

Ces qualités répondent-elles à des problèmes estimés importants ?

Quelle que soit la manière de les prioriser, l'érosion de la séparation des pouvoirs ou la perte d'influence des contre-pouvoirs ou encore la polarisation qui empêche les délibérations saines dans l'espace public faisaient partie des 4 problématiques les plus prégnantes.

La réponse semble donc pouvoir être : oui.

Dans une moindre mesure, représentativité de la population et confiance dans les institutions étaient par ailleurs également des enjeux cités même si moins souvent ou moins intensément que les deux autres.

Remarque : je me permets de rappeler ici que ces qualités sont uniquement celles prêtées par la société civile interrogée. Nous verrons par la suite à quel point cette même société civile dit savoir de quoi elle parle.

Quels défauts la société civile structurée prête-t-elle à la participation citoyenne ?

Ici, les personnes interrogées ont souvent eu besoin d'entrer dans le détail : de quelles modalités de participation parle-t-on ? D'assemblées composées de citoyens tirés au sort ? De pétitions, de référendums ou de consultations populaires ?

Les critiques sont particulièrement disparates voire parfois antinomiques. Je n'en ferai pas le détail ici, car il n'y a souvent qu'une ou deux occurrences par idée.

La seule critique qui se répète souvent, porte sur les pétitions et les référendums estimés par essence clivants car ne tolérant que des réponses binaires.

L'ambivalence des corps intermédiaires face à ces processus semblent d'ailleurs se confirmer dans la résultante de toutes les forces : si on fait la soustraction des qualités et des défauts mentionnés, le bilan est à peine positif : 33 réponses, soit 17 qualités et 16 défauts. La résultante est un petit +1.

Concertation sociale et participation citoyenne : une articulation est-elle possible ?

Pour tenter de répondre à cette nouvelle question en tenant compte du bilan contrasté et ambivalent des points précédents, je vais à nouveau proposer plusieurs angles de réflexion afin de formuler une hypothèse légère.

Pour faire cette hypothèse, je prendrai pour appui une autre série de questions fermées que j'ai utilisé durant les interviews et que je présenterai ici, au fur et à mesure de mes analyses.

La participation citoyenne est-elle imaginée par la société civile structurée ?

L'idée est ici de savoir à quel point elle fait déjà partie des représentations des acteurs. Autrement dit, avant même l'interview, était-elle dans leurs têtes ?

Pour le savoir j'ai posé les questions suivantes :

L'échange a-t-il modifié votre intérêt pour ces enjeux ? Cette question a reçu en moyenne le score de 2,5/10. Un score très bas parce qu'une grande partie de mes interlocuteurs connaissait déjà l'existence de ces dispositifs et que la crise de la démocratie représentative avait amené depuis déjà un certain temps ce type de réflexion.

Cette interprétation semble confirmée par le score d'une autre question : *Pouvez-vous parler de ce sujet au nom de votre structure ?* Ici, plus de 75% des personnes interrogées répondent "oui", montrant ainsi qu'ils ne sont pas en situation de devoir improviser une position. Les structures sont prêtes à donner un avis public sur ces enjeux.

Ce sujet ne leur apparaît pas comme neuf. La crise de la démocratie représentative a commencé pour beaucoup il y a plusieurs années et a amené le sujet sur la table.

Donc, **en gros**, oui, la participation citoyenne fait partie des représentations de la société civile.

Si je me permets d'écrire en gros, c'est qu'il y a une grande différence entre connaître l'existence d'un mécanisme et en avoir une compréhension approfondie.

Pour évaluer la qualité de connaissance de mes interlocuteurs en termes de participation citoyenne, j'ai ensuite proposé un modèle combinant pétition, assemblée citoyenne et référendum (voir annexe 2).

Avant de les interroger sur ce qu'elles pensaient de cette proposition, je leur demandais à quel point ce genre de proposition leur est familier.

La note moyenne de cette question fut de 5,5/10. Une note qui cache d'immenses disparités : censée signifier le degré d'habitude et de réflexion sur les modalités de renouveau démocratique, cette connaissance est estimée de 2 à 8/10 par mes interlocuteurs.

Concrètement, cela voulait donc dire que certaines personnes avaient déjà participé à des élaborations de modèles démocratiques alternatifs alors que d'autres découvriraient les implications des propositions au fur et à mesure de notre échange.

En détail, la réponse est donc plutôt, oui, la participation citoyenne est imaginée, mais parfois de façon encore assez superficielle.

Articuler concertation sociale et participation citoyenne est-il souhaité par le monde associatif ?

Pour tenter de trouver une réponse générale à cette question, j'ai procédé de la façon suivante :

Au terme de la première partie de l'entretien, je demandais à chaque acteur la quantité d'énergie dédiée par son association aux enjeux démocratiques, en général.

Pour définir cette quantité d'énergie, je demandais à chaque acteur de donner à la louche un pourcentage des forces vives de sa structure impliquée dans cet enjeu. Et je recevais des réponses du genre : *1/3 du personnel et 1/4 des bénévoles, du coup, je dirais un peu moins de 30%.*

La moyenne totale fut de 56%. Là encore, les réponses furent très disparates d'un acteur à l'autre et pouvaient aller de 10 à 80%.

Pour le comprendre, il est important de dire que cette réponse est en partie cadrée par les missions d'une structure qui, même si elle perçoit la crise de la démocratie comme de plus en plus grave, elle ne peut s'impliquer dans cet enjeu que dans le cadre de ses fonctions

ou marginalement à côté de ses missions officielles.

Il est cependant remarquable que plusieurs structures m'ont signifié que le temps passé à cet enjeu augmentait régulièrement depuis plusieurs années tant la crise de la démocratie devenait un problème perçu comme critique.

Pour tenter d'identifier les possibilités de collaborations entre participation citoyenne et concertation sociale, je présentais un modèle participatif (décrit dans l'annexe 2) que chaque acteur pouvait amender selon ses besoins ou ce qui lui semblait être la manière éthique et efficace de le faire. Chacun avait ainsi l'occasion de proposer son **format de participation citoyenne idéal**.

Une fois ce travail d'élaboration accompli, je leur demandais combien d'énergie chacun pensait que sa structure pourrait y consacrer. Et je comparais les deux chiffres.

L'addition des résultats très disparates donnent le score de 43%.

Alors, 43%, c'est moins que 56%, mais ce n'est pas beaucoup moins.

Ce qui donne à penser que la participation citoyenne n'est pas perçue comme la solution la plus évidente, mais que si elle maintient ou restaure le rôle de l'acteur interrogé, **alors, elle devient un champ de mobilisation potentiellement important.**

Donnons un exemple concret : plusieurs acteurs évoquent qu'ils sont de plus en plus appelés à rendre des avis consultatifs dont ils voient de moins en moins ce qui en est fait. Si la participation citoyenne garantissait une prise en compte plus lisible et visible des avis de la société civile structurée, cette dernière la verrait comme une opportunité.

Ce cas de figure ne semble cependant pas venir spontanément à l'esprit de la société civile structurée. 10 personnes sur 12 mentionnent la nécessité de renforcer les contre-pouvoirs, mais seulement 4 imaginent cela via de nouveaux contre-pouvoirs, tels que des assemblées citoyennes.

On retrouve ici l'ambivalence d'un monde associatif qui ne sait pas trop s'il doit voir dans les processus participatifs une nouvelle forme d'émancipation citoyenne par le collectif ou au contraire un nouvel avatar de l'individualisme.

Une remarque d'un de mes interlocuteurs illustre particulièrement bien cette tension. Je demandais à la personne, avant d'amender le modèle présenté en annexe 2 : *tel quel, pour vous et votre rôle sociétal, si ce modèle était institué, serait-ce une opportunité ou une menace ?*

La personne a répondu après un silence assez lourd : *c'est tellement la merde, que c'est une opportunité !*

Donc, l'articulation entre concertation sociale et participation citoyenne est-elle ? Je dirais Oui et non.

Si c'était un mariage, ce serait un mariage de raison.

Remarque : notons au passage, le signal supplémentaire d'une crise de notre système représentatif : malgré que l'enjeu de la démocratie n'est pas censé être principal pour nombre d'entre de ces structures, **ensemble, elles y passent depuis peu, plus de la moitié de leur temps !**

À quel point cette articulation est-elle perçue comme désirable ?

J'évoquais au point précédent les conditions dans lesquelles une personne interviewée voyait dans l'articulation participation/concertation une opportunité. Voyant à la louche ce qu'en pense les autres :

à la question, *si ce modèle était instauré, serait-il une menace ou une opportunité ?* Avec parfois de grandes hésitations, 8 répondront "opportunité", 2 ne pourront s'empêcher d'ajouter un "si". 2 opteront pour la menace, mais en ajoutant un "mais" qui en expliquant une objection à lever qui pourrait la transformer en opportunité.

Un individu tiré au sort ou invité à signer une pétition ou à voter dans le cadre d'une consultation, n'est pas obligé de penser aux autres ni même de représenter les groupes auxquels il appartient. Il est assez remarquable qu'à l'occasion de cette question, une partie significative des acteurs manifestent que la participation citoyenne n'est pas leur porte d'entrée première pour améliorer la situation démocratique, notamment à cause de risque de renforcement de l'individualisme, qui selon eux fait souvent partie du problème.

En résumé, vu les qualités prêtées aux processus, dans le contexte de dégradation démocratique en cours, la participation citoyenne semble perçue **comme un risque qui vaut la peine d'être pris.**

Comment la société civile structurée s' imagine articuler concertation sociale et participation citoyenne ?

Rappelons que l'on est toujours ici dans la restitution des représentations des acteurs interrogés. Les réponses proposées correspondent donc aux rôles que ces différentes structures auraient envie de jouer si on institutionnalisait le modèle proposé en annexe 2.

Pour comprendre ce point, je vous invite vivement à lire ce modèle avant d'aborder la suite.

Quels rôles se voient-elle jouer ?

- 9 se projettent dans la possibilité de déposer des pétitions et/ou de les relayer à leur réseau ;
- 7 se projettent comme experts consultés pour donner de l'information de qualité et représenter leur secteur dans les assemblées qui toucheraient leur domaine de compétence ;
- 6 se projettent dans un rôle de conseil ou de contrôle pour garantir la qualité du processus ;
- 4 se voient faire campagne durant des référendums et déposer des avis à considérer par la population avant qu'elle ne vote pour ou contre ;

Alors ne l'oublions pas, une série d'éléments dans ce dossier ont montré que les corps intermédiaires se passeraient peut-être bien de processus participatifs.

Ce point montre simplement que si le modèle proposé en annexe 2 était instauré, ils verraient très bien comment vivre avec.

L'articulation concertation / participation serait-elle simple à mettre en place ?

Pour rappel, j'ai demandé aux 12 acteurs de donner leur avis sur le modèle proposé en annexe 2. L'idée était de leur donner la possibilité d'ajuster la proposition pour leur permettre de **décrire leur format de participation citoyenne idéale.**

Pour estimer les possibilités de mettre en place ces ajustements, je vais maintenant les évaluer en croisant trois critères. Je me demanderai à chaque fois, si ces ajustements sont :

- Techniquement faisables : est-ce possible et réaliste ?
- Souhaitables : appliquer ces ajustements permettrait-il de conserver les qualités reconnues aux processus participatifs ?
- Convergents : les différents ajustements vont-ils dans le même sens ou sont-ils antinomiques ?

Au regard de ces trois critères et en me basant sur mon expérience pratique développée à Agora.Brussels et décrite dans Do Agora Yourself¹¹, ainsi que sur mes observations et mes lectures sur les référendums, j'ai classé ces propositions d'amendements en trois catégories :

1. **Faisable et souhaitable** : la proposition est techniquement faisable et n'empêche pas d'exprimer les qualités prêtées aux processus participatifs. La proposition n'est pas non plus antinomique à aucun autre amendement proposé ;
2. **Compliquée** : cela n'a jamais été fait, donc on ne sait pas bien ce que cela pourrait donner et/ou cela demanderait des moyens qui semblent grands ;
3. **Impossible tel quel** : la proposition semble empêcher l'expression de certaines qualités essentielles de la participation citoyenne et/ou la proposition est antinomique avec au moins une autre proposition ;

En gros, si on fait l'exercice de classer ces 26 propositions dans ces trois catégories, cela donnent à penser :

- **Que la plupart des demandes sont faisables et souhaitables.** Souvent ce qui est demandé correspond en fait en grande partie aux standards de la participation ;
- **Qu'une petite partie des propositions serait compliquée à mettre en place et/ou demande de grands moyens ;**
- **Qu'une autre petite partie des demandes sont antinomiques et donc tel quel, inconciliables :**
 - On ne peut pas faire peu et beaucoup de référendums ;

- On ne peut donner aux référendums un seuil de déclenchement bas et élevé ;

Pour donner une idée de ces demandes et de ce qui m'a fait les classer comme faisable, compliquée impossible, voici quelques exemples :

- Formuler en amont des questions ou des enjeux clairs et circonscrits. On repense ici au Brexit. **C'est faisable et souhaitable, même si un équilibre sera toujours à trouver entre un enjeu si clair qu'il est fermé - et qu'il n'y a dès lors plus grand chose à délibérer - et un enjeu trop ouvert qui permet de partir dans toutes les directions ;**
- Donner une information de qualité de façon inclusive et didactique aux participants durant les campagnes référendaires. **En théorie c'est possible et souhaitable, en pratique ce serait compliqué à garantir, mais un effort dans ce sens peut être fait ;**
- **Faire des référendums régulièrement, par lots / En faire un maximum par législature**
 - > **Ces suggestions sont antinomiques ;**
- **Avoir un seuil de déclenchement haut / avoir un seuil de déclenchement bas**
 - > **Ces suggestions sont antinomiques.**

Au regard de tout cela, articuler concertation sociale et participation citoyenne serait à la fois simple et compliqué. Ce serait simple pour 80% des ajustements demandés qui sont pertinents voire déjà mis en place. Ce serait compliqué pour les 20% restants qui concerne tantôt des demandes qui nécessitent des moyens immenses, tantôt qui demanderait à certaines structures de faire évoluer leur position.

(11) <https://periferia.be/do-agora-yourself/>

Sachant que la connaissance des mécanismes participatifs n'est pas forcément maîtrisée par tous les acteurs du monde associatif, on peut, il me semble, fonder un espoir raisonnable dans l'idée qu'en faisant découvrir plus en détails ces processus au monde associatif, celui-ci pourra dégager des positions communes.

Que peut le monde associatif pour la participation citoyenne ? Et pourquoi ferait-il cela pour elle ?

Si aucune force sociale ne met la pression sur le monde politique pour le pousser à donner à la participation citoyenne le pouvoir nécessaire à ce qu'elle montre de quoi elle est capable, il est probable que cette innovation démocratique rejoigne le cimetière des bonnes idées auxquelles on n'a pas vraiment donné leur chance.

Je me permets d'être quelque peu alarmiste ici, car en tant qu'acteur de ce secteur, que j'observe et auquel je contribue depuis 6 ans, c'est un constat relativement évident : d'un côté la Belgique a organisé des dizaines de processus d'une grande qualité. D'un autre, le suivi est partiel et partial, illisible et quand il dérange une majorité où le monde des partis et des élections, il est même nul.

Exemple emblématique à double titre : le panel citoyen *We Need To Talk*¹² organisé par le G1000 sur le financement des partis politiques a montré :

1. Que des citoyens tirés au sort sont capables de faire des propositions pertinentes sur n'importe quel sujet ;
2. Que lorsque ces propositions dérangent une majorité en place où le monde des partis, rien n'en ressort ;

Pour celles et ceux que cette réflexion intéresse, j'ai écrit un triptyque d'articles cette même année où je rentre dans le détail de ces considérations (voir bibliographie).

Pour dépasser cet écueil, elle aura besoin de l'une ou l'autre force de mobilisation afin d'être mise à l'agenda politique assez haut et assez fort que pour pouvoir exprimer ses qualités.

Et si le jeu me semble en valoir la chandelle pour le monde associatif, c'est que ces qualités manquent non seulement à la société mais aussi aux corps intermédiaires tels qu'ils existent aujourd'hui.

En promouvant les pratiques délibératives et les consultations directes, le monde associatif pourrait non seulement restaurer un dialogue social mis à mal par les réseaux sociaux et les clivages partisans, et ainsi "décristalliser" les postures, mais aussi susciter de la mobilisation autour d'espaces de décisions lisibles et francs tels que des référendums, facteurs de mobilisations et d'implication civique.

Et si de tels processus parvenaient à acquérir un pouvoir indépendant des élus, nul doute que la qualité d'écoute et de prise en compte qu'une assemblée citoyenne réserverait à des corps intermédiaires serait bien moins partielle et partielle que l'écoute électoraliste d'une majorité gouvernementale.

Car contrairement aux débats politiques ou les échanges sur les réseaux sociaux qui ne sont souvent que des confrontations stériles ou des cénacles où on galvanise un entre soi figé, les panels délibératifs ont démontrés leur capacité à être des espaces de délibérations où la diversité d'une société parvient à formuler l'intérêt général en arbitrant de façon nuancée différentes réalités de vie.

(12) <https://www.weneedtotalk.be/fr/home>

J'aurais donc envie de dire au monde associatif : battez-vous pour la participation citoyenne afin de mettre au pouvoir à côté des élus et des partis, un nouvel arbitre, un nouveau contre-pouvoir capable de vous écouter avec nuance tout en contrebalançant les biais et les défauts de plus en plus criant des élections.

Le monde associatif s'impliquerait-il dans une plateforme pour formaliser une articulation concrète entre concertation sociale et participation citoyenne ?

Ce dossier a généré douze analyses d'une grande richesse dont je ne rends compte ici que d'une infime partie.

Ce travail m'a permis d'entamer l'étude des représentations d'un secteur sur cet enjeu avec des méthodes librement empruntées à l'anthropologie.

Mais la finalité que j'espère progressivement mettre en place est militante.

C'est pourquoi ma dernière question aux participants fut : "Si un espace de délibération pour aller plus loin sur ces enjeux devait se mettre en place, devriez-vous en faire partie ?"

A cette dernière question :

- 4 ont répondu simplement oui ;
- 6 ont mis une condition ou une probabilité ;
- 2 ont émis des conditions pour se lancer qui ne sont actuellement pas réunies ;

Cela fait donc une bonne moitié avec qui commencer un forum, un séminaire, un colloque, une plateforme.

Conclusion : un mariage de raison à négocier minutieusement !

Conclusions d'anthropologue :

La démocratie belge ne va vraiment pas bien. Les symptômes sont nombreux, mais les remèdes semblent le plus souvent exister.

Le monde associatif a pris la mesure de la situation au point d'y passer plus de la moitié de son temps. Et ce temps semble en augmentation rapide.

À la grosse louche, les acteurs interrogés ont pleins d'idées pour restaurer ou réinventer une démocratie satisfaisante. La démocratie participative correspond à un tiers des solutions imaginées.

La société civile structurée à la participation citoyenne dans la tête, mais elle ne la connaît pas en détail pour autant. Elle n'en imagine pas forcément adéquatement les forces et les faiblesses.

Dans la situation actuelle et avec la représentation qu'elle s'en fait, c'est à peine plus une opportunité qu'une menace.

L'érosion progressive des contre-pouvoirs semblent à fois mettre les corps intermédiaires en position défensive, et susciter une créativité, et ouvrir une fenêtre d'opportunité pour une participation citoyenne qui serait plus impactante.

Difficile de faire de la prospective dans une situation aussi chamboulée avec des représentations aussi ambivalentes.

(14) https://www.g1000.org/fr/nouvelles/debat-citoyen-we-need-talk-donne-la-parole-au-public-sur-le-financement-des-partis?utm_source=chatgpt.com

(15) https://www.rtb.be/article/reforme-du-financement-des-partis-politiques-pourquoi-ca-bloque-11338904?utm_source=chatgpt.com

Conclusions de militant :

Je me rends bien compte que cette enquête inachevée est pétrie de “si” et de “mais”. Et pourtant elle me donne des espoirs que je qualifierais de lucides :

Premièrement, il me semble qu’il y a un momentum : nombre d’acteurs semblent avoir le sentiment de vivre dans la phrase de Gramsci : « *Le vieux monde se meurt, le nouveau monde tarde à apparaître et dans ce clair-obscur surgissent les monstres* » ce qui incite à la créativité et au courage !

Deuxièmement, comme je l’ai décrit plus haut, il y a nombre d’inquiétudes mentionnées que l’on pourrait lever rien qu’en racontant en détails ce qui a déjà été fait et bien fait dans les assemblées citoyennes consultatives de Belgique ou les référendums en Suisse.

Troisièmement, nombre de réglages demandés sont faisables et souhaitables, donc mutuellement bénéfiques : le résultat d’une élaboration collective avec ses acteurs contribuerait à la création d’un modèle d’innovation démocratique encore plus robuste.

Enfin, quatrièmement, j’ai la conviction que ceux et celles qui prendront le temps de se projeter plus en détail, **découvriront de nombreuses opportunités impensées**, car ça n’existe pas encore une participation citoyenne indépendante des élections. Il n’est pas simple de se projeter dans tout ce qu’elle pourrait apporter.

Voilà, comme on le constate aisément, ces interviews ne couvrent de loin pas les corps intermédiaires ou plus largement encore, les “parties prenantes” les plus structurantes de notre société.

Je m’en rends compte.

Ceci n’est pas une conclusion, mais un travail préliminaire au lancement d’une plateforme pour construire avec les parties prenantes de notre société, un modèle démocratique à nouveau représentatif.

Un espace où formuler l’intérêt général d’une manière satisfaisante.

Un espace où rédiger ensemble, un nouveau contrat social.

N’hésitez pas à me contacter si vous voulez contribuer au lancement de cet espace.



Bibliographie

- Autrement pour Saillans, tous ensemble :
<http://www.mairiedesaillans2014-2020.fr/autrement-pour-saillans-tous-ensemble/>
- *Apporter demain*, la convention citoyenne pour le climat :
<https://www.oser-la-rse.fr/bd-sur-le-climat-apporter-demain/>
- Bourgaux Anne-Emmanuelle, *La démocratie confinée* :
<https://shs.cairn.info/covid-19-la-democratie-confinée--9782800417325-page-95?lang=fr>
- CEVIPOL, *Comment les députés perçoivent-ils la démocratie participative ?*
<https://www.erudit.org/fr/revues/ps/2022-v41-n2-ps06818/1086926ar.pdf>
- Damman Michaël pour le RCR² : *de quoi sont capables les assemblées citoyennes ?*
https://asblrcr.be/wp-content/uploads/2026/03/De-quoi-sont-capables-les-assemblees-citoyennes-1_3.pdf
- Damman Michaël pour le RCR² : *de quoi les assemblées citoyennes ont-elles besoin pour être utiles ?*
https://asblrcr.be/wp-content/uploads/2026/03/De-quoi-les-assemblees-citoyennes-ont-elles-besoin-pour-etre-utiles-2_3.pdf
- Damman Michaël pour le RCR² : *quel rôle les assemblées citoyennes devraient-elles jouer dans notre système politique ?*
https://asblrcr.be/wp-content/uploads/2026/03/Quel-role-devraient-jouer-les-assemblees-citoyennes-dans-notre-systeme-politique-3_3.pdf
- Damman Michaël pour Ucoopia, *et si on créait des contre-pouvoirs aux élections* :
https://asblrcr.be/wp-content/uploads/2026/04/CLF10_Online.pdf
- Datagueule, démocratie(s) :
<https://www.youtube.com/watch?v=RAvW7LIML60>
Datagueule : des mots, des mots... Démocratie ?
<https://www.youtube.com/watch?v=xM8asdR5ufY>
- Derenne Christophe et Olivier Petit, *Changer de régime politique !*
<https://www.alturaedition.com/accueil/editions/changer-de-r%C3%A9gime>
- Eugénie Mérieau, *La dictature, une antithèse de la démocratie ?*
<https://www.recyclivre.com/products/2283710-la-dictature-une-antithese-de-la-democratie-20-idees-recues-sur-les-regimes-autoritaires>
- Fukuyama, Francis, *La fin de l'Histoire et le dernier Homme* (1992) :
https://fr.wikipedia.org/wiki/La_Fin_de_l%27histoire_et_le_Dernier_Homme

- G1000, Les Belges veulent participer, comme le montre une nouvelle enquête !
<https://www.g1000.org/fr/nouvelles/les-belges-veulent-participer-comme-le-montre-une-nouvelle-enquete>
- G1000, Recommandations et rapport du panel citoyen sur le financement des partis politique :
<https://www.weneedtotalk.be/fr/rapport-panel-citoyen>
- Knack, democratie onder druk :
<https://www.knack.be/nieuws/belgie/maatschappij/wie-worden-de-knack-helden-van-de-democratie-2024/>
- Radio France : dictatures ou démocraties : qui remportera la guerre contre l'épidémie ?
<https://www.radiofrance.fr/franceculture/dictature-ou-democraties-qui-remportera-la-guerre-contre-l-epidemie-8909254>
- Periferia, Do Agora Yourself :
<https://periferia.be/do-agora-yourself/>
- *RTBF, sondage Bye bye démocratie :*
<https://www.rtbf.be/article/sondage-rtbf-la-libre-bye-bye-la-democratie-un-belge-sur-quatre-donnerait-le-pouvoir-a-un-leader-unique-11100798>
- *RTBF, Au parlement européen, l'extrême droite commence à faire sa loi :*
<https://www.rtbf.be/article/au-parlement-europeen-l-extreme-droite-commence-a-faire-sa-loi-11631851>
- *RTL, sondage : avez-vous confiance en la classe politique ?*
<https://www.rtl.be/actu/belgique/politique/avez-vous-confiance-en-la-classe-politique-notre-sondage-revele-un-chiffre/2025-10-20/article/767536>
- Slate, La démocratie est le pire des systèmes à l'exception de tous les autres :
<https://www.slate.fr/story/117949/churchill-democratie-valls>
- V-DEM, Democracy report 2025 :
https://v-dem.net/documents/54/v-dem_dr_2025_lowres_v1.pdf

Annexe 1 : protocole

Prise de contact :

Pour chaque interview, j'ai envoyé un mail contenant un formulaire de consentement éclairé expliquant les conditions d'usage de l'entretien. J'ai ensuite passé un coup de fil pour expliquer ma démarche et obtenir un accord de principe. Au début de l'entretien, je réexpliquais ce contexte avant de lancer l'enregistrement.

Première partie du questionnaire (diagnostic) :

Questions ouvertes :

- Selon vous, comment va la démocratie belge ?
- Certaines évolutions atteignent/impactent votre structure ?
- En dehors des actualités les plus récentes, que pensez-vous de notre système politique en général ? Défauts, biais ou limites qui méritent des réformes ?
- Si oui, lesquelles et quelles en seraient les conséquences ?

Cette partie prenait en général trente minutes tant l'orateur était souvent en capacité de restituer un contexte et un enchaînement de causes et d'effets d'une grande complexité.

Questions fermées :

Selon vous, dans les dimensions ci-dessous, lesquelles posent problème et à quel point de 1 à 10 (vous pourrez choisir d'énoncer d'autres dimensions à la fin de cette question) :

- La polarisation est-elle en soi un problème
- La désinformation ?
- La démagogie ?
- Le court termisme ?
- La lisibilité du système ?
- La complexité du système ?
- Faudrait-il plus ou moins de contre-pouvoirs ?
 - Si non, envie d'expliquer pourquoi ?
 - Si, oui, comment est-ce un problème ?
 - Besoin d'ajouter une dimension supplémentaire ?

Votre structure se consacre-t-elle à un ou plusieurs de ces enjeux ? À quel point (1 à 10) ? Comment expliquez-vous ce niveau d'énergie ?

Deuxième partie du questionnaire (diagnostic) :

Question ouverte :

Si votre structure avait une baguette magique, que faudrait-il faire pour améliorer notre démocratie ?

Question fermées :

- Voici un modèle¹ qui tente de combiner élections, tirage au sort, délibérations citoyennes et référendums :

- Ce type de réflexion ou de proposition vous est-il familier ? On vous en a déjà parlé, vous ou votre structure avez déjà réfléchi à ce genre de réformes (1 à 10) ?

- Selon vous, quelles seraient les forces et les faiblesses de cette proposition ?

- Voyez-vous votre structure y jouer certains rôles ?

- Si un tel dispositif devait être institutionnalisé, à ce stade le verriez-vous comme une opportunité ou une menace ?

- Voyez-vous quelque chose à ajouter ou à retirer à ce modèle pour en faire une opportunité ?

- Selon vous, quelle énergie votre structure serait-elle prête à dédier à cette solution (telle que vous venez de l'amender) (1 à 10) ? Vous pouvez signaler un chiffre négatif si vous estimez devoir dédier de l'énergie contre le projet ;

- Comment expliquez-vous ce niveau d'énergie ?

- Cet entretien a-t-il modifié l'intérêt que vous portez à cet enjeu (1 à 10) ?

- Si cela se mettait en place, estimez-vous que votre structure devrait faire partie d'un espace de délibération pour aller plus loin sur cet enjeu ?

Annexe 2

Modèle proposé :

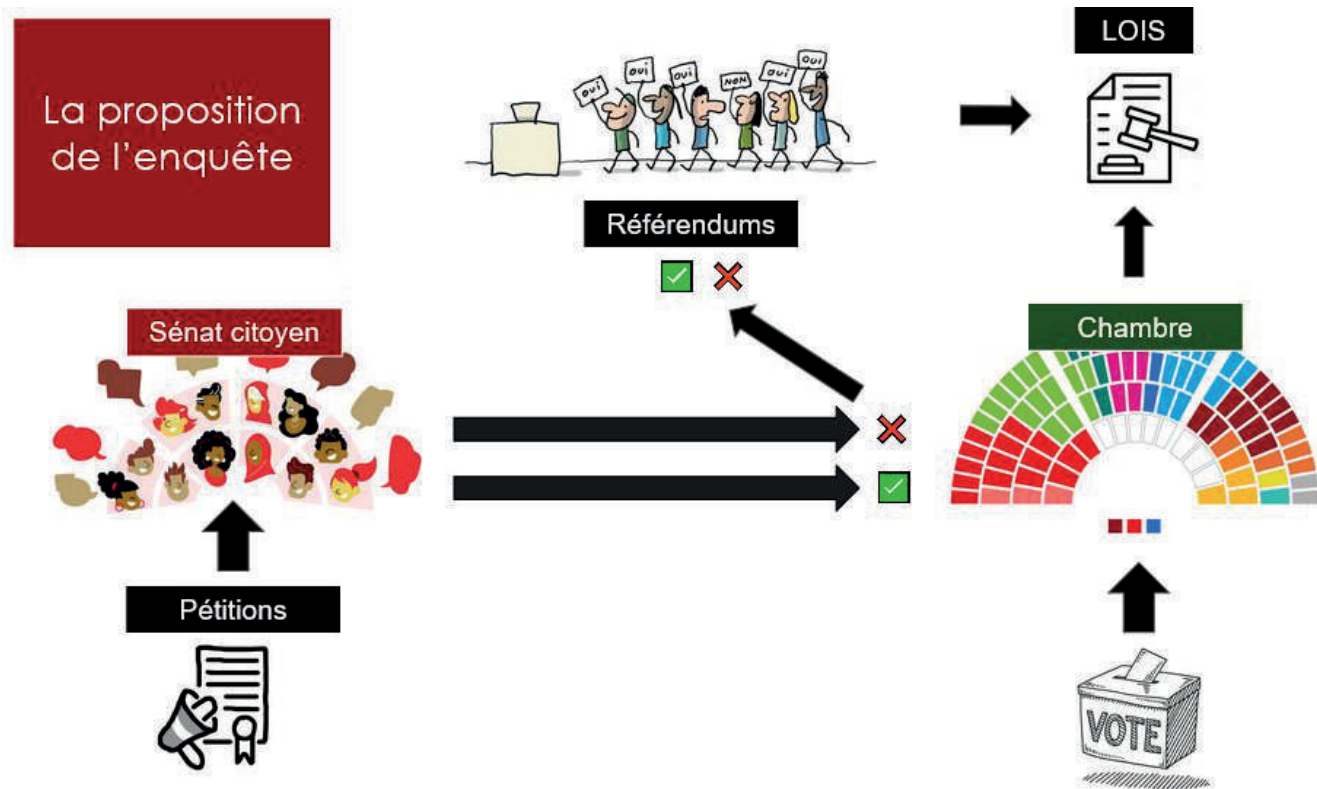
Dans ce dispositif, à droite, la démocratie représentative par élections, telle qu'on l'a connaît : on vote une fois tous les X années, des élus prennent des centaines de décisions qui prennent la forme de lois.

A gauche, un système de pétitions déclenche automatiquement, quand un seuil de signatures est atteint, un Sénat composé de citoyens tirés au sort.

La pétition fait une demande pointant un enjeu ou un besoin dont le Sénat doit tirer des propositions.

Ces propositions sont ensuite soumises à la Chambre des représentants qui peut les adopter - elles deviennent alors de vraies lois - ou les refuser (on peut évidemment imaginer en pratique un aller-retour permettant des dialogues entre les deux chambres pouvant déboucher sur des amendements).

Lorsqu'une proposition est refusée, elle déclenche automatiquement un référendum où l'intégralité du corps électoral est invité à se prononcer : comme la Chambre, faut-il rejeter cette proposition ou comme le Sénat le propose, faut-il la mettre en œuvre ? Ce vote serait décisive.



Cet article est disponible gratuitement sur le site internet www.asblrcr.be.

Le RCR², Réseau de Collectifs en Recherche de Résilience est une association promouvant la restauration des conditions d'habitabilité de la planète par l'invention, l'expérimentation et la diffusion de modes de vie écologiquement résilients, inclusifs et solidaires. Les outils, analyses et études du RCR² sont des moyens de délibérer et d'élaborer sur ces enjeux en portant des regards critiques aussi bien sur nos modes de vie actuels que sur ce qui se présente comme ses alternatives. Leur visée est d'approfondir la compréhension de ces enjeux pour stimuler l'élaboration des réponses inclusives, collectives, écologiques, solidaires, lucides et inspirantes. Ces documents sont le résultat d'entretiens, d'échanges entre collectifs ou groupes de citoyen.ne.s s'étant prêtés à nos outils d'animation ainsi quedes recherches menées en groupe de travail composé.e.s de volontaires et de différents partenaires associatifs.

Toute diffusion et reproduction est autorisée et encouragée sous réserve de citer la source. N'hésitez pas à nous partager vos propres contributions ainsi que d'éventuelles questions, commentaires ou propositions. A votre disposition pour aborder, au sein de votre collectif, les thématiques traitées.

Pour nous contacter : info@asblrcr.be

Publié en 2025

Avec le soutien de

